

Il était une fois l'école

Présentation des ateliers clés en main

ÉCOLE

COLLÈGE

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DE MAINE-ET-LOIRE



Description

En 1881 et 1882, Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction publique, décide que l'instruction devient **GRATUITE, OBLIGATOIRE et LAÏQUE** pour tous les enfants âgés de 6 à 13 ans.

À l'aide d'un *livret individuel*, les élèves découvrent l'école d'autrefois en étudiant divers documents. Photographies, cartes postales, plans, registres d'appel leur permettent de comparer leur quotidien à celui des écoliers de la République. **L'organisation de la classe, les matières enseignées, la cantine et bien entendu la récréation sont au programme.**

Après ce temps d'analyse des sources, et pour se plonger dans l'ambiance d'antan, **un montage vidéo mêlant scènes de films et documents d'archives** précède l'utilisation des plumes « Sergent Major » et l'encre violette qui tacheront certainement quelques doigts lors d'une petite **initiation aux pleins et aux déliés.**

Modalités

- Durée : 2 h
- Réservation obligatoire
- Tarif : 25 € / classe
- Matériel à prévoir : crayon de bois, blouse

Contact

service-educatif-archives@maine-et-loire.fr

Réservation

[Demande de réservation en ligne](#)



Archives départementales de Maine-et-Loire

Service éducatif

106, rue de Frémur - BP 80744

49007 ANGERS cedex 01

Tél. 02 41 80 80 00

www.archives49.fr